Lettre de Paul VI au cardinal Jean Villot du 21 février 1976

Publié le 21 février 1976
2 minutes

Monsieur le cardinal Jean Villot, notre Secrétaire d'Etat,
Nous avons pris connaissance d'une interview demandée à Mgr Marcel Lefebvre par l'hebdomadaire *France Catholique-Ecclesia* (n° 1322 du 13 février 1976). Parmi les erreurs contenues dans cette interview, il en est une que nous voulons rectifier nous-même : vous seriez un écran placé entre le Pape et Mgr Lefebvre, un obstacle à la rencontre qu'il désire avoir avec nous. Cela n'est pas exact.
Nous estimons qu'avant d'être reçu en audience, Mgr Lefebvre doit revenir sur sa position inadmissible à l'égard du Concile oecuménique Vatican II et des mesures que nous avons promulguées ou approuvées en matière liturgique ou disciplinaire (et, par conséquent, aussi doctrinale). Cette position, il ne cesse malheureusement de l'affirmer par sa parole et par ses actes.
Un réel changement d'attitude est donc nécessaire pour que l'entretien souhaité puisse avoir lieu dans l'esprit de fraternité et d'unité ecclésiale que nous désirons tant depuis le début de cette pénible affaire et surtout depuis que nous avons personnellement, à deux reprises, écrit à Mgr Lefebvre.
Nous continuons à espérer qu'il nous donnera bientôt, dans les faits, la preuve concrète de sa fidélité à l'Eglise et au Saint-Siège dont il a reçu tant de marques d'estime et de confiance.
Nous savons que vous partagez cet espoir ; c'est pourquoi nous vous autorisons à rendre publique cette lettre, conforme à la bienveillance et à l'affection que nous éprouvons pour vous, notre collaborateur dans la charge apostolique.
Avec notre paternelle bénédiction.
PAULUS PP. VI.